

CROSS TRIATHLON des CAGOUS

Programme

Dimanche 08 novembre 2020 à Confluence au sein du Parc provinciale de la Rivière Bleue

07h00 - 7h45: Retrait des dossards

07h45: Briefing

08h00: Départ pour le Cross Triathlon M (individuels et relais)

08h30 : Départ du Cross Triathlon S **08h45** : Départ du Cross Triathlon XS **12h30** : Remise des prix + tirage au sort

Cross Triathlon M en individuel ou en relais

La course se compose de 3 disciplines : Natation en lac, VTT puis Trail.

- <u>Individuel à partir de 18 ans</u> dans l'année
- Equipe de 2 à 6 (à partir de 16 ans dans l'année)
 Chaque boucle ou chaque discipline peuvent être réalisée par n'importe quel membre de l'équipe. Un cadet ne peut faire plus que le format S, c'est à dire la moitié du format M.
- <u>1 km en natation</u>: 2 boucles de 500 mètres. Il faudra contourner par la droite les bidons pour réaliser le parcours en triangle, puis sortir de l'eau pour enchaîner avec la deuxième boucle.
- 20 km en VTT : 2 boucles de 10 km. Le parcours sera entièrement balisé et fléché au sol en cas d'intersection. Le part du casque et de chaussures fermées est obligatoire en permanence. Horaire limite de fin à 10h30.
- 8 km en TRAIL: 2 boucles de 4 km. Horaire limite de fin à 12h30.

Les distances seront le plus proche possible de celles annoncées. Les distances seront annoncées lors du briefing avec davantage de précision.

Vous trouverez la zone de ravitaillement commune à chaque fin de boucle : eau et fruits.

Cross Triathlon S en individuel

La course se compose de 3 disciplines : Natation en lac, VTT puis Trail.

- <u>Individuel à partir de 16 ans</u> dans l'année
- Seuls les cadets (16 et 17 ans dans l'année) seront récompensés sur ce format.
- <u>500 m en natation</u>: 1 boucle de 500 mètres. La combinaison est autorisée. Il faudra contourner par la droite les bidons pour réaliser le parcours en triangle.

- 10 km en VTT: 1 boucle de 10 km. Le parcours sera entièrement balisé et fléché au sol en cas d'intersection. Le part du casque et de chaussures fermées est obligatoire en permanence. Horaire limite de fin à 10h30.
- 4 km en TRAIL: 1 boucle de 4 km. Horaire limite de fin à 12h.

Les distances seront le plus proche possible de celles annoncées. Les distances seront annoncées lors du briefing avec davantage de précision.

Vous trouverez la zone de ravitaillement commune à chaque fin de boucle : eau et fruits.

Cross Triathlon XS en individuel pour les benjamins et minimes

La course se compose de 3 disciplines : Natation en lac, VTT puis Trail.

- Individuel: ouvert qu'aux jeunes entre 12 et 15 ans inclus dans l'année.
- **250 m en natation** : 1 boucle de 250 mètres. La combinaison est autorisée. Il faudra contourner par la droite les bidons pour réaliser le parcours en triangle.
- <u>5 km en VTT</u>: 1 boucle de 5,5 km. Le parcours sera entièrement balisé et fléché au sol en cas d'intersection. Le part du casque et de chaussures fermées est obligatoire en permanence. Horaire limite de fin à 10h30.
- 2 km en TRAIL: 1 boucle de 2 km. Horaire limite de fin à 12h.

Les distances seront le plus proche possible de celles annoncées. Les distances seront annoncées lors du briefing avec davantage de précision.

Vous trouverez la zone de ravitaillement commune à chaque fin de boucle : eau et fruits.

<u>Catégories récompensées</u>:

Pour le Triathlon M en individuel :

- 3 premières féminines au scratch (Juniors, séniors ou masters),
- 3 premiers masculins au scratch (Juniors, séniors ou masters),
- 3 premières féminines chez les masters de 50 ans ou plus,
- 3 premiers masculins chez les masters de 50 ans ou plus,

Pour le Triathlon M en équipe :

- 3 premières équipes (mixtes ou pas)
- Première équipe (mixtes ou pas) avec une moyenne d'âge de 50 ans ou plus.

Pour le Triathlon S:

- 3 premiers cadets,
- 3 premières cadettes.

Pour le Triathlon XS:

- 3 premiers benjamins,
- 3 premières benjamines,
- 3 premiers minimes garçons,
- 3 premières minimes filles,

Tarifs:

Pour le triathlon M ou S

- Individuel (juniors, séniors et masters)
 - ➤ Pour licenciés (en compétition) 2019 FFTRI : 3000 F (+100 F frais InLive si paiement en ligne) jusqu'au 08 octobre 2020 minuit 3500 F (+100 F frais InLive si paiement en ligne) jusqu'au 01 novembre 2020 minuit 4000 F (+100 F frais InLive si paiement en ligne) jusqu'au 5 novembre 2020 minuit
 - Pour les non-licenciés, il faut ajouter 500f pour le pass-compétition.
- *Par équipier* (cadets, juniors, séniors et masters)
 - Pour licenciés (en compétition) 2019 FFTRI:
 1500 F (+100 F frais InLive si paiement en ligne) jusqu'au 08 octobre 2020 minuit
 2000 F (+100 F frais InLive si paiement en ligne) jusqu'au 01 novembre 2020 minuit
 2500 F (+100 F frais InLive si paiement en ligne) jusqu'au 5 novembre 2020 minuit
 Pour les non-licenciés, il faut ajouter 500f par équipier.

Pour le triathlon XS

- *Individuel* (Benjamins et minimes)
 - ➤ Pour licenciés (en compétition) 2019 FFTRI:
 1000 F (+100 F frais InLive si paiement en ligne) jusqu'au 08 octobre 2020 minuit
 1500 F (+100 F frais InLive si paiement en ligne) jusqu'au 01 novembre 2020 minuit
 2000 F (+100 F frais InLive si paiement en ligne) jusqu'au 5 novembre 2020 minuit
 ➤ Pour les non-licenciés, il faut ajouter 500f pour le pass-compétition.

Gratuit pour les membres de NCA et les bénévoles du Trail des Cagous 2020 (contactez le club pour obtenir le code promotionnel).

Toute personne devant souscrire un PASS Compétition est informée :

- qu'elle bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la FFTRI auprès d'Allianz.
- que le PASS Compétition ne comprend aucune garantie d'assurance de personne ; qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.
- que son vélo ne bénéficie d'aucune couverture assurance, les dégâts matériels qu'il pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale
- que les dégâts, que les tiers pourraient occasionner à son vélo ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité fédérale.

L'organisateur attire votre attention sur l'intérêt que vous avez à souscrire un contrat d'assurance de personne, couvrant les dommages corporels auxquels peut vous exposer votre pratique sportive.

Les triathlètes non licenciés doivent remplir et charger le formulaire PASS Compétition FFTRI lors de l'inscription (document à télécharger lors de l'inscription).

Conditions d'annulation d'inscription

Toute annulation de l'inscription est soumise aux conditions d'annulation de l'organisateur récapitulés ci-dessous :

- Jusqu'au 01 novembre 2020 minuit par envoi d'un mail au club organisateur : remboursement de 75% des frais d'inscription (+ 100 F frais de traitement)
- Jusqu'au 05 novembre 2020 minuit par envoi d'un mail avec un certificat médical motivant l'annulation : remboursement de 75% des frais d'inscription (+ 100 F frais de traitement).
- Plus aucun remboursement après cette date du 05 novembre 2020 minuit.

Règlement de la course

Le témoin du relais se fait par transmission du dossard qui doit rester visible sur le devant du corps de l'athlète. Le relais peut s'effectuer à chaque fin de boucle.

Il ne faudra pas réduire la taille du dossard fourni, ni modifier sa forme. Le dossard peut être porté sur une ceinture porte-dossard fixé en 3 points.

Tout athlète n'ayant pas respecté l'éthique environnementale de l'épreuve durant la course pourra être sanctionné. Les déchets doivent être déposés dans les zones réservées sous peine de disqualification immédiate (carton rouge). Il est absolument interdit de jeter des déchets en dehors des zones de tri délimitées.

En cas d'annulation dont la responsabilité n'incombe pas à l'organisateur (cas de force majeur, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décisions des autorités administratives...), l'organisateur s'engage à proposer un parcours de repli lorsque cela est possible, si l'une des disciplines doit être modifiée ou annulée. En cas d'impossibilité de réaliser l'épreuve, l'organisateur proposer un report de celle-ci ou un remboursement intégral.

L'organisateur a le droit de refuser une inscription pour des raisons de bon fonctionnement de l'épreuve ou pour des raisons exceptionnelles pour le bon déroulement de celle-ci.

Un seul sac sera toléré dans le parc à vélo, à côté de celui-ci, à vous de faire le nécessaire pour regrouper votre change dans le sac d'après course.

Le rangement des VTT se fera par ordre de dossard.

Il est conseillé de ne pas porter le dossard durant l'épreuve de natation.

Il est interdit de monter sur le vélo dans l'aire de transition, il faut monter sur le vélo à la sortie du parc à vélo sous la surveillance des arbitres.

Aucune aide extérieure n'est autorisée. Les déchets doivent être déposés dans les poubelles réservées à cet effet sous peine de disqualification immédiate (carton rouge). Les décisions des arbitres ne peuvent pas être discutées, elles sont sans appel.

La cour d'arbitre détermine les résultats finaux de la course. Les résultats sont alors définitifs. Il n'est pas possible d'attaquer la décision en justice.

Les lots ou trophées n'étant pas récupérés durant la remise des prix, ne pourront être remis à une autre date. Ils seront mis au tirage au sort pour les bénévoles.

Responsabilités

L'organisateur décline toute responsabilité pour les risques de santé encourus par le participant du fait de sa participation l'épreuve. Le participant déclare avoir une parfaite connaissance du fait que la participation à l'épreuve comporte des risques de santé sérieux pouvant aller jusqu'au décès du participant. Le participant confirme et accepte qu'il est seul responsable de savoir si son état de santé lui permet de participer à l'épreuve. Il déclare en outre qu'aucun médecin ou personne équivalente ne lui a déconseillé de participer à l'épreuve.

Le participant consent dès à présent à recevoir tous soins et traitements médicaux s'avérant nécessaires pendant la compétition. Les frais de traitements médicaux ne sont pas compris dans les droits d'inscription et seront donc facturés au participant sur la base des tarifs usuels en la matière. L'organisateur ne proposant pas d'assurance couvrant le coût des soins médicaux, il est de la responsabilité du participant de conclure toutes assurances nécessaires ou utiles à cet effet. Toute responsabilité de l'organisateur à cet égard est exclue.

Le participant est seul responsable de ses effets personnels et de son équipement sportif.

Le participant déclare qu'il a connaissance du fait qu'il pourra éventuellement rencontrer des véhicules et/ou des piétons sur le parcours et qu'il assume les risques liés à ces circonstances à l'occasion de la participation la manifestation et notamment les épreuves de course à pied, de cyclisme et de natation. En outre, le participant prend acte du fait qu'il existe les risques suivants liés à la participation à la compétition, étant entendu que cette liste n'est pas limitative : risque de chutes, de collision avec des véhicules, des piétons, d'autres participants et/ou d'objets ; risques liés à l'état du sol, incidents techniques et défaillance de matériel, insuffisance de l'équipement de

Protection, risques et dangers causés par les spectateurs, les volontaires ou des intempéries. Le participant s'engage à se familiariser avec le parcours et les aires de transition avant l'épreuve. La participation à l'épreuve vaut acceptation de la part du participant du parcours et des aires de transition tels qu'ils auront été fixés.

A défaut par l'acceptation des présentes conditions générales de droit à l'image, chaque participant autorise expressément l'organisateur du **CROSS TRIATHLON DES CAGOUS** ainsi que ses ayants droits, tels que partenaires et médias, à publier, utiliser ou faire

utiliser ou reproduire, à titre gratuit, son nom, son image (photographies, vidéos), sa voix (interviews, vidéos) et sa prestation sportive dans le cadre de la compétition en vue de toutes exploitations directes ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce sur tout support sur lequel il pourrait apparaître l'occasion de sa participation au **CROSS TRIATHLON DES CAGOUS**, notamment vidéo, CD, DVD, radio, télévision, podcast, webcast (Internet), enregistrements, film, publicité, matériel publicitaire, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les droits audiovisuels relatifs à la compétition appartiennent exclusivement à l'organisateur.

Affichage des classements : à défaut, par l'acceptation des présentes conditions générales, chaque participant autorise expressément l'organisateur du CROSS TRIATHLON DES CAGOUS, à faire apparaître nom, prénom ainsi que le club dans les différents classements de l'épreuve à laquelle il a participé.

Contacts de l'organisation

nouvellecaledonieaventure@gmail.com

Laurent DEVAUD 82 12 82 Martial DEVILLERS 76 66 94